



Prolongation d'arrêt suite à une deuxième visite d'inaptitude

Par **sandra61**, le **01/07/2014** à **09:39**

Bonjour,

Suite à des soucis de santé j'ai été déclarée inapte à mon poste le 10 juin. Après cette visite mon médecin traitant m'a prescrit un nouvel arrêt jusqu'à la veille de mon deuxième rdv qui était pris le 26 juin. Un assistant de la sécu m'a dit que après cette deuxième visite j'avais tout à fait le droit de retourner voir mon médecin traitant et de prolonger mon arrêt maladie ce qui c'est passé. La rh de mon entreprise m'a appelée en me disant que la procédure était nulle et que l'on devait tout recommencer à 0 parce que j'ai fait une prolongation.. J'ai lu dans certains posts qu'elle avait tort mais si c'est le cas, où me renseigner et comment lui donner des preuves qu'elle a tort? Merci d'avance